



**SÉMINAIRE
DE SHERBROOKE**
COLLÉGIAL | PRIVÉ

**PLAN INSTITUTIONNEL DE RÉUSSITE
(PIR)**

2025-2030



***“Il y a plus de courage que de talent dans
la plupart des réussites”***

- Félix Leclerc

Adopté par la Commission des études le 2 juin 2025

Adopté par le conseil d'administration le 18 juin 2025
par la résolution 450.5343

TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte	4
2. Description générale de la population étudiante	5
3. Portrait de la réussite - perspectives et enjeux	7
4. Bilan du PIR 2020-2025	11
5. Nouveau PIR 2025-2030	12
6. Mise en œuvre des moyens et suivi	19
7. Évaluation de l'atteinte des objectifs	20
8. Diffusion du PIR	20
9. Conclusion	20

Membres du comité de réussite

Isabelle Chaîné, directrice des études

Claudie Théberge, directrice adjointe

Élise Bernier, conseillère au soutien à la réussite

1. Mise en contexte

Fondé en 1875, le Séminaire de Sherbrooke offre des programmes de niveau secondaire, collégial et de la formation continue. La formation classique disparaît en 1967-1968 et à compter de 1969, le Collégial relève dorénavant du ministère de l'Éducation en offrant des programmes préuniversitaires. Dès 1976, il accueille officiellement une clientèle mixte et les programmes techniques font leur apparition en 1992. Le Collégial du Séminaire de Sherbrooke est donc en action depuis 57 ans. Caractérisé par son milieu à dimension humaine, le Collégial du Séminaire de Sherbrooke accueille depuis les trois dernières années une moyenne de 543 étudiants, dont 420 en formation régulière et 123 en formation continue. Entre 2020 et 2025, le Collégial offrait deux programmes préuniversitaires (Sciences humaines, Sciences de la nature) et trois programmes techniques (Techniques juridiques, Commercialisation de la mode et Technologie de l'architecture). Le programme technique de commercialisation de la mode n'a pas pu être donné depuis l'automne 2024, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Le Collégial du Séminaire occupe depuis l'automne 2020 un nouvel édifice sur la rue Belvédère. Beaucoup de temps et d'énergie, au sein de l'équipe, ont été consacrés à ce déménagement et au lancement de ce nouveau campus. Les nouvelles obligations financières reliées à cet investissement ont amené les administrateurs du Conseil d'administration à se doter d'un important plan de développement qui incluait la relance de l'offre de la formation continue au Collégial. Dans cette nouvelle offre de formation, l'enseignement à distance en ligne a été privilégié, ce qui a mobilisé beaucoup de temps (rédaction de programme, formations technos pédagogiques, recrutement, etc.). Profitant de ce moment de changement, le collège a révisé et actualisé son programme de Sciences humaines et de Science de la nature. Plusieurs nouveaux programmes d'attestation d'études collégiales ont été ajoutés au permis. La population étudiante du Collégial a augmenté de façon considérable, telle que présentée dans le graphique 1.

Malgré ces changements importants, force est de constater que la réussite étudiante est demeurée au cœur des priorités de l'équipe en place. Le portrait qui sera dressé sur la réussite dans le présent rapport témoigne de cet engagement continu.

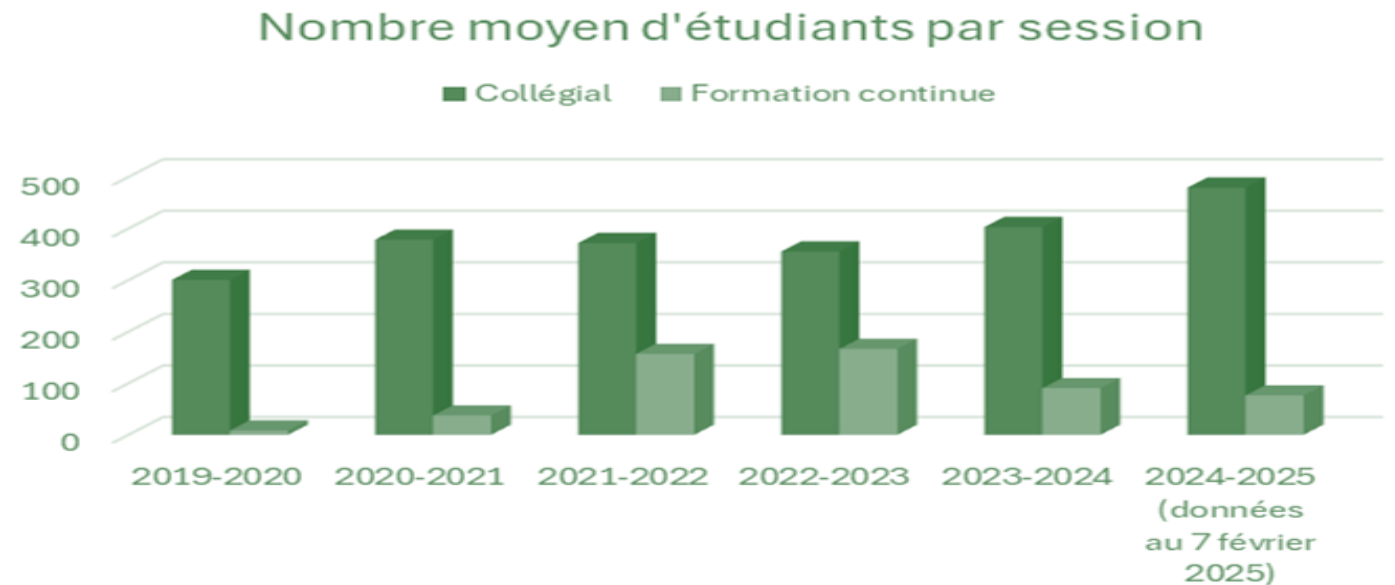
2. Description générale de la population étudiante

Les années couvertes par le PIR 2020-2025 sont marquées par une croissance importante de la population étudiante. Au cours de ces années, le Collégial du Séminaire de Sherbrooke a vécu une croissance de 22,99 % à la formation ordinaire et une croissance de 78,67 % à la formation continue.

Tableau 1. Pourcentage de croissance de la population étudiante

Formation ordinaire		Formation continue	
Nombre moyen d'étudiants par session		Nombre moyen d'étudiants par session	
2020-2021	378,5	2020-2021	37,5
2024-2025	465,5	2024-2025	67
Pourcentage de croissance	22,99 %	Pourcentage de croissance	78,67 %

Graphique 1. Population étudiante



Nous accueillons toujours une plus grande proportion de filles que de garçons à la formation ordinaire. À titre indicatif, pour l'année scolaire 2024-2025, notre population aux DEC se répartit comme suit : 60% de filles et 40% de garçons. En ce qui concerne la formation continue, le ratio du sexe est plus équilibré. En 2024-2025, il se distribue à 49% de sexe féminin et 51% de sexe masculin. Puisqu'il n'y a pas de corrélation claire et évidente entre la réussite de certains cours et le sexe des étudiants, nous n'envisageons pas d'action à entreprendre en ce sens.

Les étudiants des programmes préuniversitaires constituent notre clientèle la plus jeune en termes de moyenne d'âge, soit 17,94 années. Ils sont suivis de près par nos étudiants des programmes techniques qui ont une moyenne d'âge de 19,43. Nos étudiants de la formation continue, pour leur part, sont nos étudiants les plus âgés, avec une moyenne d'âge de 28,28. Cette particularité devra nécessairement être prise en compte dans les futures orientations visant à soutenir l'accueil et l'intégration des étudiants dans leurs réalités d'étude.



Il est aussi intéressant de savoir que nous accueillons des étudiants aux DEC qui ont une moyenne générale au-dessus des étudiants des cégeps publics (sauf en Technologie de l'architecture, pour les cohortes 2019, 2020, 2021). Il en est de même lorsque nous comparons cet indicateur avec les indicateurs des moyennes générales au secondaire des étudiants des collèges privés subventionnés. Par programme, nos étudiants ont généralement une moyenne générale supérieure à ceux des collèges privés subventionnés (sauf pour notre cohorte de 2021 en Sciences humaines, à égalité).

En ce qui concerne le portrait de la clientèle étudiante en situation de handicap des trois dernières années (2023-2024-2025), nous comptons 15,8 % d'étudiants en situation de handicap à la formation ordinaire et 6,8% à la formation continue. Les mesures de soutien déployées et l'accompagnement offert à cette clientèle semblent être efficaces puisque, pour les DEC, ces étudiants réussissent l'ensemble de leurs cours à 92,1 %, comparativement aux étudiants sans diagnostic à 94,7% (données prises pour les sessions d'automne 2021 à l'hiver 2024). Malgré ces données somme toute très positives, nos obligations nous poussent à poursuivre les efforts en ce sens et à rester à jour dans les meilleures stratégies de soutien.

3. Portrait de la réussite - perspectives et enjeux

Réussite des cours de première session

Tel que mentionné précédemment, le développement d'approches pédagogiques porteuses dans une optique de pédagogie de première session, qui avait été pointé comme objectif de l'ancien PIR, n'a pas été entièrement réalisé. Quoi qu'il en soit, les taux de réussite des cours de première session sont généralement très satisfaisants. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Taux de réussite des cours de première session

Programme	A2020	A2021	A2022	A2023
081.06 Tremplin DEC	50	40,0	70,4	54,5
200.SA (100.B0) Sciences de la nature – profil Santé	92,7	86,5	97,5	93,0
200.SP (200.B0) Sciences de la nature – profil Sc. pures et appliqués	97,9	97,2	88,5	87,3
221.A0 Technologie de l'architecture	86,2	89,5	95,6	92,1
300.M1 (300.AD) Sciences humaines – profil Administration	82,4	98,9	92,0	83,5
300.D1 (300.DC) Sciences humaines – profil Droit et criminologie	88,2	74,2	90,6	91,8
300.P1 (300.PS) Sciences humaines – profil Psychologie	90,9	93,3	87,5	93,2
310.C0 Techniques juridiques	80,6	79,1	87,5	90,2
571.C0 Commercialisation de la mode	80,3	93,0	s/o	s/o
Taux pour l'ensemble des profils 200.B1 Sciences de la nature	93,4	86,5	91,9	89,7
Taux pour l'ensemble des profils 300.A1 Sciences humaines	85,3	87,3	90,3	87,3
Taux pour l'ensemble des programmes DEC	86,1	86,1	91,2	89,4

Nos analyses et notre travail des prochaines années seront dirigés, entre autres, sur les cours les moins bien réussis par programme. Nous chercherons à comprendre les raisons et à trouver des moyens pour améliorer les taux de réussite de ces cours écueils. Nous avançons même l'hypothèse que ce travail pourra éventuellement aider à améliorer nos taux de persévérance scolaire. Ces taux sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Taux de persévérance scolaire

Taux de rétention 3^e session, même collège - même programme (réf. MEES: Indicateurs sur les cheminements scolaires des nouveaux inscrits et autres nouveaux inscrits au collégial).

Définition

Nouveaux inscrits : Étudiants dont l'inscription est la toute première au niveau collégial. La majorité des nouveaux inscrits proviennent du niveau secondaire.

Autres nouveaux inscrits : Étudiants inscrits pour la première fois dans un programme collégial donné, mais qui n'en sont pas à leur première inscription au Collégial. Changement d'orientation, nouveau DEC, etc.

	NOUVEAUX INSCRITS			AUTRES NOUVEAUX INSCRITS		
Programme	1re admission A2019	1re admission A2020	1re admission A2021	1re admission A2019	1re admission A2020	1re admission A2021
200.B1 Sciences de la nature	82,7	83,1	72,5	s/o	s/o	s/o
221.A0 Technologie de l'architecture	81,8	61,9	70,6	90,9	83,3	65,0
300.A1 Sciences humaines	71,4	75,6	88,0	s/o	s/o	75,0
310.C0 Techniques juridiques	87,5	47,4	47,1	73,3	66,7	69,2
571.C0 Commercialisation de la mode	75,0	80,0	60,0	s/o	s/o	60,0
Total programmes préuniversitaires	81,4	80	77,6	s/o	s/o	60,0
Total programmes techniques	82,0	61,8	59,0	83,3	77,8	65,8
Total tous les programmes	79,6	72,2	70,1	74,3	68,8	63,3

En comparant nos données de persévérance avec celles du réseau, nous constatons que nos programmes techniques méritent une attention particulière. Nous chercherons à mieux comprendre si certains cours moins bien réussis ont un impact sur l'abandon des étudiants, mais surtout, nous chercherons à documenter ce qui est moins bien réussi et à trouver des mesures pour pallier ces difficultés. Les deux tableaux ci-dessous illustrent les données de persévérance de nos deux programmes techniques en comparaison avec les données de persévérance des deux mêmes programmes dans le réseau public et privé.

Technologie de l'architecture

	Séminaire de Sherbrooke Provenance du secondaire	Séminaire de Sherbrooke Autres provenances	PUBLIC Provenance du secondaire	PUBLIC Autres provenances	PRIVÉ Provenance du secondaire	PRIVÉ Autres provenances
Cohorte 2021	70.6%	65%	67.9%	72.6%	70.6%	65%
Cohorte 2020	61.9%	65%	65.4%	70.8%	61.9%	83.3%

Techniques juridiques

	Séminaire de Sherbrooke Provenance du secondaire	Séminaire de Sherbrooke Autres provenances	PUBLIC Provenance du secondaire	PUBLIC Autres provenances	PRIVÉ Provenance du secondaire	PRIVÉ Autres provenances
Cohorte 2021	47.1%	69.2%	57.4%	68.4%	59.7%	70.5%
Cohorte 2020	47.4%	66.7%	61.8%	66.8%	66.2%	74.8%

Finalement, l'analyse du taux de diplomation dans les temps de nos étudiants des dernières années, pour les DEC, s'avère positive. De plus, nous constatons une augmentation du nombre d'étudiants qui prévoit leur cheminement de programme préuniversitaire sur trois ans, ce qui impacte le taux de diplomation dans les temps.

Taux de diplomation dans les temps DEC

Taux de diplomation - durée prévue des études

Programme	H2021*			H2022*			H2023			H2024		
	Sém.	Privé	Public	Sém.	Privé	Public	Sém.	Privé	Public	Sém.	Privé	Public
221.A0 Technologie de l'architecture	63,2	63,2	30,6	48,5	48,5	27,6	42,4%	n.d	n.d	21,6%	n.d	n.d
310.C0 Techniques juridiques	61,5	50,2	32,8	61,3	54,4	31,5	48,4%	n.d	n.d	25,8%	n.d	n.d
200.B1 Sciences de la nature - Tous les profils	69,2	66,3	40,6	69,5	63,7	36,8	45,5%	n.d	n.d	51,4%	n.d	n.d
300.A1 Sciences humaines - Tous les profils	71,4	49,4	28,4	65,9	49,6	27,0	45,9%	n.d	n.d	64,4%	n.d	n.d

*Statistiques du MEES - Nouveaux inscrits et Autres nouveaux inscrits



En ce qui a trait aux attestations d'études collégiales, les tendances sont plus difficiles à dresser puisque nous n'avons pas accès aux données du réseau pour nous comparer.

Taux de diplomation dans les temps AEC

Programme	A2021	H2022	E2022	A2022	H2023	E2023	A2023	H2024
ECA.OS (1 session) Études brassicoles							72,7%	
EEC.0U (3 sessions) Techniques d'évaluation de biens immobiliers			50,0%					
EEC.1Y (1 session) Courtage immobilier résidentiel	72,5%	61,3%		53,6%			75,0%	
EEC.31 (3 sessions) Estimation en construction et rénovation						73,7%		
LCA.CX (2 sessions) Gestion immobilière		44,4%						61,5%
LCA.DL (2 sessions) Gestionnaire en marketing web		54,5%		73,3%	88,1%		87,9%	69,2%
LCA.FW (1 session) Testeur, testeuse de jeux vidéo					78,3%		72,0%	
NTA.1Z (2 sessions) Design d'intérieur résidentiel					75,0%			64,7%



4. Retour sur le PIR 2020-2025

À l'hiver 2025, le Séminaire de Sherbrooke a procédé à l'analyse de son plan institutionnel de réussite (PIR) 2020-2025. Ce dernier s'articulait autour des deux grandes orientations et des quatre objectifs ci-dessous.

ORIENTATION 1 - Dépister et encadrer les étudiants en difficulté

- Réorganiser le CAR.
- Mobiliser les équipes-programmes dans la réussite de tous les étudiants.
- Démarrer un programme d'accompagnement en français pour les étudiants allophones.

ORIENTATION 2 - Adapter nos approches pédagogiques aux réalités des nouveaux étudiants

- Appliquer une pédagogie de première session.

Le bilan complet de ces orientations se trouve à l'Annexe 1. En ce qui concerne la première orientation, nous constatons que les cibles sont généralement atteintes. En effet, la ressource professionnelle à temps plein pour coordonner les services adaptés et pour soutenir la réussite étudiante, combinée aux subventions reçues par le Plan d'action sur la réussite en enseignement supérieur (PARES) ont permis le déploiement de plusieurs services visant un meilleur accompagnement aux étudiants en difficulté. Le Séminaire de Sherbrooke a mis en œuvre plusieurs actions pour mieux dépister et encadrer les étudiants en difficulté. Le Centre d'aide à la réussite (CAR) a actualisé ses processus de dépistage, notamment par un formulaire d'autodéclaration et un nouvel outil de suivi. Toutefois, la participation complète des étudiants demeure un défi, et certains refusent les services proposés. Des ateliers sur les stratégies de réussite ont été proposés, atteignant environ la moitié de la clientèle étudiante. Un accueil spécifique a aussi été mis en place pour les étudiants en situation de handicap, avec des efforts notables pour rédiger les plans d'intervention (PI) en amont de la session. Le taux de satisfaction de ces étudiants est également en augmentation au fil des années. Les résultats relatifs à la réorganisation du CAR sont très satisfaisants. Un troisième objectif était en lien avec l'orientation 1, soit l'accompagnement des étudiants issus de systèmes scolaires non québécois francophones. Ce dernier a toutefois été abandonné, en raison de la pandémie, de contraintes législatives et d'un faible nombre d'étudiants internationaux accueillis.

Pour ce qui est de la deuxième orientation, soit celle des approches pédagogiques, nous pouvons affirmer que nos cibles sont partiellement atteintes. Globalement, il nous a été plus difficile de former et de mobiliser les équipes d'enseignants en ce sens puisque les équipes, tout comme la population étudiante, ont considérablement changé (mouvement de personnel et croissance) au cours des 5 dernières années. L'accompagnement des enseignants en insertion professionnelle a pris plus de place que ce qui était anticipé au départ. Cette orientation prendra un angle différent dans le présent PIR, mais sera tout de même présente puisque l'enjeu du développement professionnel est au cœur de nos priorités. Le département des ressources humaines, encore tout récent au sein de notre institution, collaborera avec l'équipe pédagogique afin de déployer adéquatement les dispositifs permettant un développement professionnel varié, pertinent et personnalisé pour les membres du personnel. Par ailleurs, les équipes-programmes ont été mobilisées à travers la clarification des rôles et la mise en place de formations sur des enjeux pédagogiques variés, tels que la dyspraxie, l'anxiété de performance ou encore l'intégrité intellectuelle à l'ère de l'IA. Bien que les retours aient été recueillis de manière informelle, ces initiatives ont contribué à renforcer l'engagement pédagogique.

Le bilan complet et détaillé du PIR 2020-2025 se trouve à l'Annexe 1. Y seront présentés des données en lien avec le niveau d'atteinte des objectifs ciblés et le compte rendu des actions posées au cours des dernières années afin de favoriser la réussite du plus grand nombre.



5. Nouveau PIR 2025-2030

Notre nouveau plan institutionnel de réussite a été rédigé par les deux membres de la direction ainsi que par la conseillère au soutien à la réussite, laquelle coordonne les initiatives du Centre d'aide à la réussite et les services adaptés. Il revient au Collège et à tous ceux qui y œuvrent de mettre en place les conditions nécessaires à la réussite d'un plus grand nombre d'étudiants. En ce sens, ce plan d'action se veut le document phare pour soutenir notre travail. Le plan d'action 2025-2030 présente les objectifs et moyens ciblés, les responsables de ces moyens, les échéanciers, les cibles ainsi que les indicateurs nous permettant d'en vérifier l'efficacité. Notre nouveau plan s'articule autour des trois grandes orientations et des sept objectifs ci-dessous.

ORIENTATION 1 - Favoriser une intégration harmonieuse au Collégial

- Soutenir l'acquisition des compétences essentielles au métier d'étudiant.
- Cerner les enjeux liés à la réussite de certains cours à l'enseignement collégial et proposer des actions susceptibles d'y répondre.

ORIENTATION 2 - Implanter des initiatives en matière de persévérance et de réussite répondant aux besoins diversifiés de la communauté étudiante

- Développer les actions visant l'amélioration des compétences langagières.
- Bonifier, réajuster ou maintenir l'offre de services du CAR.
- Définir et mettre en place un parcours d'accompagnement des étudiants HAN en technique vers les stages.

ORIENTATION 3 - Consolider et transférer les connaissances de l'équipe enseignante en matière de réussite

- Améliorer le soutien à la réussite des étudiants, en équipe programme.
- Développer les compétences professionnelles de l'équipe enseignante et des membres des services aux étudiants.



Plan d'action du Plan institutionnel de réussite 2025-2030

ORIENTATION 1 Favoriser une intégration harmonieuse au Collégial					
Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles à atteindre	Personnes responsables	Échéancier
Soutenir l'acquisition des compétences essentielles au métier d'étudiant	Implanter une formule d'accueil "Se préparer à..." propre à chacun des programmes DEC.	Structure personnalisée et détaillée pour chaque programme. (Plans cadres, AFR, semaine d'intégration, etc.). Structure explicitée sur le site web pour chacun des programmes.	Assurer une meilleure intégration au Collégial pour l'ensemble des étudiants des DEC.	Responsables de programme ET Direction du Collégial	H26 : Idéation et planification des actions dans les 2 programmes préuniversitaires. A26 : Formule "se préparer à " implantée dans les 2 programmes préuniversitaires. H27 : Idéation et planification des actions dans les 2 programmes techniques. A27 : Formule "se préparer à " implantée dans les 2 programmes techniques.
	Implanter une formule d'accueil "Se préparer à..." pour les AEC.	Structure spécifique et détaillée sous forme de semaine d'intégration préparatoire à l'AEC (Plans-cadres, AFR) Structure explicitée sur le site web.	Assurer une meilleure intégration au Collégial pour l'ensemble des étudiants des AEC.	Responsables de l'EDP ET Direction du Collégial	H28 : Idéation et planification des actions. A29 : Formule "se préparer à " implantée à l'EDP.



Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles à atteindre	Personnes responsables	Échéancier
Cerner les enjeux liés à la réussite de certains cours à l'enseignement collégial et proposer des actions susceptibles d'y répondre	Animer des Tables de discussion entre les enseignants de l'ordre secondaire et collégial pour des matières moins bien réussies au Collégial.	Cibler les cours les moins bien réussis par l'analyse des statistiques de réussite Organiser et animer des rencontres entre le personnel enseignant du Collégial et de l'ordre secondaire	Arrimer les contenus et les approches pédagogiques entre l'ordre secondaire et le collégial.	Enseignants concernés par les cours ciblés ET Direction du Collégial	H26 : Tenue d'une rencontre H27 : Tenue d'une rencontre H28 : Tenue d'une rencontre.
	Implanter, parmi les recommandations du Rapport <i>Regards croisés sur les conditions de réussite éducative des premiers cours de littérature et de philosophie au cégep</i> , des actions qui pourraient être pertinentes et réalistes dans notre milieu.	En s'inspirant des recommandations en littérature, identifier 5 actions qui seront engagées. En s'inspirant des recommandations en philosophie, identifier 3 actions seront engagées.	Augmenter les taux de réussite en littérature 101 et philosophie 101.	Comité formé d'enseignants de littérature et de philosophie ET Direction du Collégial	A25 : Formation du comité et appropriation des recommandations. H26 : Identification des recommandations à implanter et planification des actions. A26-H27 : Implantation progressive des mesures identifiées. A27-H28 : Analyse des retombées, collecte de données. A28-H29 : Modification ou ajustement des mesures.

ORIENTATION 2

Implanter des initiatives en matière de persévérance et de réussite répondant aux besoins diversifiés de la communauté étudiante

Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles à atteindre	Personnes responsables	Échéancier
Développer les actions visant l'amélioration des compétences langagières	Déployer l'utilisation du logiciel Antidote pour un plus grand nombre d'étudiants.	Déployer un plan de communication pour les étudiants pour promouvoir l'utilisation du logiciel Antidote. Série d'ateliers développée par le biais de la plateforme déjà utilisée et disponible sur Canvas.	Inciter la communauté étudiante à connaître et à utiliser le potentiel d'Antidote pour l'amélioration de la rédaction.	Tuteurs/tutrices du CAF (contenu) ET Conseillère à la réussite (communications)	A25 : Ajout de la mention du logiciel dans le <i>Guide de la rentrée</i> . H26 : Développement des ateliers et diffusion sur Canvas. A26 : Lancement de la programmation du CAF incluant les ateliers Antidote, diffusion dans les classes de Littérature et sur Omnivox.
	Développer des outils spécifiques répondant aux besoins des étudiants allophones.	Banque d'outils rendus disponibles aux tuteurs et aux étudiants.	Soutenir la réussite des étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle.	Tuteur/tutrices du CAF ET Conseillère à la réussite	A27 : Exploration de la plateforme Allo et adaptation du contenu au besoin.



Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles à atteindre	Personnes responsables	Échéancier
Bonifier, réajuster ou maintenir l'offre de services du CAR	Se doter d'un système de collecte de données qualitatives concernant l'offre de service du CAR.	Entrevues semi-dirigées avec un minimum de 15 étudiants utilisateurs.	Évaluer la satisfaction des étudiants envers les services reçus au CAR.	Conseillère au soutien à la réussite	H26 : Tenue des rencontres et analyse des retombées.
		Questionnaire d'appréciation déployé à la fin de chaque année scolaire aux utilisateurs.	Évaluer la satisfaction des étudiants envers les services reçus au CAR.	Conseillère au soutien à la réussite	H26 : Développement, déploiement du questionnaire et analyse des retombées.
		Questionnaire d'appréciation proposé aux professionnels ayant offert des services au CAR.	Anticiper les besoins et ajuster les services.	Direction du Collégial	H26 : Développement, déploiement du questionnaire et analyse des retombées.
	Se doter d'un système de collecte de données quantitatives concernant l'offre de service du CAR.	Outil de recension de la fréquentation des différents services offerts au CAR.	Prendre les meilleures décisions concernant l'offre de services.	Direction du Collégial	H26 : Développement de l'outil de collecte de données. A27 : Déploiement.
Définir et mettre en place un parcours d'accompagnement des étudiants HAN en technique vers les stages	Identifier et implanter les pistes d'action du "Guide d'accompagnement des ESH en contexte de stage" et du Projet APTE proposés par le CCSI.	Réviser les politiques et les outils liés au stage.	Fournir aux équipes des documents de travail et d'accompagnement officiels conformes aux obligations de l'établissement.	Direction du Collégial Et Responsable de programme	A27 : Révision et rédaction des politiques de l'établissement.
		Structure spécifique d'accompagnement par programme.	Soutenir adéquatement et conformément à nos obligations les étudiants HAN dans leur expérience de stage.	Direction du Collégial Et Conseillère aux Services adaptés Et Responsables de programme	H28 : Planification des rencontres de sensibilisation. A29 : Déploiement.



ORIENTATION 3

Consolider et transférer les connaissances de l'équipe enseignante en matière de réussite

Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles à atteindre	Personnes responsables	Échéancier
Améliorer le soutien à la réussite des étudiants, en équipe programme	Réviser les outils de suivi et de référencement.	Outils de suivi revus et uniformisés. Méthodologie de référencement revue. Production d'un document explicatif partagé à l'équipe.	Uniformiser les interventions en équipe-programme pour un accompagnement efficient des étudiants en difficulté.	Direction du Collégial ET Responsables de programme	A25 : Révision des outils de suivi et de la méthodologie de référencement. H26 : Production du document explicatif partagé à l'équipe.
	Clarifier les rôles et responsabilités.	Rédaction d'un document de référence traitant des RR des enseignants, des membres des services, des responsables de programmes et de la direction dans tout ce qui touche la réussite étudiante.	Respecter les étapes hiérarchiques d'intervention pour un accompagnement efficient des étudiants en difficulté.	DRH ET Direction du Collégial	H27



Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles à atteindre	Personnes responsables	Échéancier
Développer les compétences professionnelles de l'équipe enseignante et des membres des services aux étudiants	Se doter de meilleures pratiques évaluatives.	Modèles types de grilles d'évaluation critériées. Formation aux enseignants sur l'utilisation des modèles types.	Offrir aux étudiants des outils de rétroaction clairs, pour répondre à nos obligations d'une pratique évaluative juste et équitable.	Direction du Collégial ET Responsables de programme ET Technopédagogue	Juin 2027 : Formation aux enseignants et développement de grilles d'évaluation standardisées. A27 : Déploiement.
	Se doter d'un plan de formation annuel structuré selon les préoccupations, les réalités et les statistiques du milieu.	Ajout d'un addenda au <i>Guide et procédures relatives au perfectionnement et à la formation du personnel du Séminaire de Sherbrooke</i> qui explicite comment sont déterminés les sujets de formation.	S'assurer de maintenir à jour les compétences professionnelles de l'équipe pédagogique en place.	DRH ET Direction du Collégial	H26



6. Mise en œuvre des moyens et suivi

Des mécanismes de mise en œuvre et de suivi pertinents assurent l'efficacité du plan de réussite. Diverses instances et comités au sein du collège veillent à une mise en œuvre optimale. Pour garantir l'efficacité de ces mécanismes, il est essentiel de définir clairement les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué. Voici les rôles et responsabilités des parties concernées.

- **Le comité de réussite** : Formé de la Direction des études, de la direction adjointe et de la conseillère à la réussite, ce comité veille à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et l'actualisation du plan de réussite institutionnel. Il donne des avis et des recommandations à la Commission des études. Il a la possibilité de créer des groupes de réflexion pour la mise en œuvre des axes du plan de réussite et peut aussi s'associer à d'autres comités ou services pour assurer la mobilisation du milieu et la mise en action des objectifs prévus au PIR. Ce comité se rencontre toutes les deux semaines et dresse un bilan du PIR à chaque fin de session. Annuellement, une révision est faite à la fin de l'année scolaire.
- **La Commission des études** : Un bilan du PIR sera dressé à chacun des sessions pour faire état des avancements. La Commission des études reçoit également les avis du comité de réussite en cours d'année scolaire.
- **La direction du Collégial** : Elle coordonne les efforts entourant la réussite et assure le suivi des actions et des résultats. Elle s'assure également que soit présenté à la Commission des études le suivi de la réussite.
- **La personne responsable de la formation continue** : Cette personne s'assure de prendre connaissance des objectifs du PIR qui concerne la formation continue et d'informer les équipes-programme concernées. Elle assure également le suivi de la réussite des étudiants par cours.
- **Le conseil d'administration** : Ce dernier adopte le PIR et reçoit périodiquement des suivis sur les résultats atteints.
- **Les équipes-programmes** : Elles analysent les données de réussite propres à leur programme à chaque mi et fin de session, ciblent les actions à déployer en fonction des constats et prennent part à la mise en œuvre du PIR.

Chaque année, le comité de la réussite élaborera, en concertation avec l'ensemble des intervenants concernés, un plan d'action détaillé visant à atteindre progressivement les objectifs fixés. Il veillera à mobiliser tous les services et directions dans sa mise en œuvre, tout en assurant un suivi rigoureux des actions inscrites au plan de travail institutionnel. En fin d'année, un bilan global des actions réalisées sera dressé afin d'évaluer les progrès accomplis, de cerner les défis à venir et de définir les priorités pour l'année suivante. Au terme des cinq années, un bilan final permettra de faire le point sur l'ensemble des réalisations, ainsi que sur les mécanismes de mise en œuvre et de suivi adoptés.

Un processus de révision du Plan de réussite, consécutif à une autoévaluation de son application, est prévu tous les cinq ans au maximum. Le nouveau plan, issu de cette révision, est adopté par la Commission des études et le conseil d'administration. Le processus d'évaluation et de révision du plan peut être activé à tout moment, indépendamment du délai de cinq ans, à la demande de la direction ou de la CEEC.



7. Évaluation de l'atteinte des objectifs

Le plan institutionnel de réussite (PIR) du Séminaire de Sherbrooke est révisé annuellement pour garantir son efficacité et pertinence. Une révision est faite à chaque fin d'année scolaire, en lien avec les données recueillies tout au long de l'année lors des rencontres statutaires tenues aux 2 semaines. Les suivis fréquents et les rencontres statutaires entre la direction du Collégial et la conseillère à la réussite permettent de vérifier l'avancement des objectifs et d'apporter les modifications nécessaires. L'analyse annuelle est faite par l'observation de plusieurs données qui nous permettent d'évaluer la progression et l'atteinte des objectifs fixés :

- les statistiques de réussite
- l'atteinte des objectifs aux échéances fixées PIR
- les indicateurs prévus au PIR

Les rencontres régulières, l'analyse des données, et les ajustements basés sur les résultats obtenus assurent une amélioration continue de la qualité de la planification liée à la réussite. Les mécanismes mis en place permettent de déceler les points forts et les points à améliorer, et de prendre des décisions éclairées pour soutenir la réussite des étudiants de façon optimale.

8. Diffusion du PIR

Le collège voit à la diffusion et à la promotion du Plan institutionnel de réussite. Le document peut être consulté en tout temps sur le site Internet et aussi sur Omnivox. De plus, une présentation globale est effectuée à chaque rentrée au personnel de l'institution. Des informations relatives à la réussite et les services de soutien offerts sont indiqués dans tous nos documents institutionnels. Le sujet est abordé lors de diverses activités de promotion. Le soutien à la réussite des étudiants est intimement lié aux valeurs du Collégial du Séminaire de Sherbrooke ainsi qu'à son projet éducatif.

9. Conclusion

La réussite des étudiants est depuis longtemps une préoccupation majeure pour l'ensemble des membres du personnel du Séminaire de Sherbrooke. Cette implication collective permet d'offrir aux étudiants des moyens concrets et efficaces pour soutenir leur réussite. Grâce aux indicateurs de performance, nous pourrions évaluer l'efficacité de chaque mesure adoptée et il sera désormais possible d'apporter rapidement des ajustements ou des compléments au PIR. Un bilan annuel permettra à l'équipe de se positionner et de réajuster les actions, si nécessaire. Le Collège est fier du plan qu'il présente et est convaincu qu'il contribuera à favoriser les initiatives diverses liées à la réussite.

En somme, nous formulons le vœu que le nouveau Plan institutionnel de réussite 2025-2030 mobilise et accompagne, avec bienveillance et ouverture, l'ensemble de la communauté du Collégial du Séminaire de Sherbrooke dans la valorisation et le développement du plein potentiel de chaque personne étudiante.



Annexe 1. Suivi du plan d'action du PIR (tableau des mesures des cibles) 2020-2025

PREMIÈRE ORIENTATION : DÉPISTER ET ENCADRER NOS ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

OBJECTIF 1. RÉORGANISER LES SERVICES OFFERTS AU CENTRE D'AIDE À LA RÉUSSITE (CAR)

Indicateurs mesurables	Cibles (résultats attendus)	Suivis des indicateurs et évaluation de l'atteinte des résultats
Moyen 1 : Actualiser nos processus de dépistage		
100% de notre clientèle remplit le formulaire de dépistage. 80% des utilisateurs du CAR ont été dépistés au début de la session.	Dresser un portrait juste de notre clientèle d'étudiants en difficulté dès le début de l'année scolaire.	100% de notre clientèle remplit le formulaire de dépistage Le formulaire d'autodéclaration déployé rapidement au printemps, dès l'inscription des nouveaux étudiants au Collégial, nous permet une lecture assez juste des besoins anticipés pour l'année à venir, tant pour la rédaction des plans d'intervention et de l'accompagnement qui en découle, que pour la programmation des ateliers offerts au centre d'aide à la réussite. Il est important de noter que bien que 100% des étudiants reçoivent le formulaire, il ne peut être garanti que tous le remplissent. En effet, certains étudiants choisissent de ne pas s'auto-déclarer, ce qui réduit la complétude de cette démarche. 80% des utilisateurs du CAR ont été dépistés au début de la session Depuis l'automne 2024, nous avons mis à l'essai un nouvel outil de suivi de la réussite, permettant de dépister rapidement les étudiants en difficulté dès le début de la session. Lors de chaque réunion d'équipe, le document est rempli par les équipes-programme et l'équipe des services aux étudiants le consulte toutes les 2 semaines. Par ailleurs, les indicateurs de réussite ont été partagés avec les responsables de programme, en particulier pour les matières de français et de mathématiques au secondaire. Comme la méthode de compilation des données se révèle complexe à suivre, il est difficile d'identifier la proportion d'utilisateurs du CAR ayant été dépistée en début de session. Malgré nos efforts, certains étudiants ayant été dépistés refusent les services proposés.



Indicateurs mesurables	Cibles (résultats attendus)	Suivis des indicateurs et évaluation de l'atteinte des résultats
Moyen 2 : Augmenter le nombre d'étudiants qui assistent à des formations sur les stratégies de réussite		
• Nombre de formations vidéo (2 par session). • Nombre de vues pour chaque vidéo (minimum de 80% de notre clientèle). • Nombre de formation en présentiel auprès des cohortes-programmes ayant des besoins (2 par session).	Diversifier les offres de formation au sujet de la réussite à nos étudiants.	Nombre de formations vidéo, nombre de vues pour chaque vidéo et nombre de formation en présentiel auprès des cohortes-programmes ayant des besoins Le responsable du CAR avait pour mandat de mettre à disposition 2 formations vidéo axées sur les stratégies de réussite et d'atteindre ainsi 80% de notre clientèle. Il avait aussi la responsabilité d'offrir 2 formations par session en présentiel auprès des cohortes-programmes ayant des besoins spécifiques. Après avoir sondé les responsables de programme en Commission des études et les enseignants de la formation générale, il nous est apparu plus judicieux, c'est-à-dire moins coûteux en temps et en ressources humaines, d'offrir aux étudiants de la formation régulière, une série d'ateliers en présentiel sur l'heure du midi. Les thématiques suivantes ont été proposées à deux reprises durant la session : la prise de notes efficace, la planification et l'organisation, la préparation aux examens. Ces trois ateliers ont également été offerts en classe, aux étudiants de première année de Techniques juridiques. De plus, à l'occasion d'un camp d'entraînement d'accueil en Sciences humaines, l'intervenante du CAR a également offert une formation axée sur les stratégies de réussite aux étudiants de première année. À cela s'ajoutent tous les suivis de la réussite individuels offerts à la communauté étudiante générale et aux étudiants suivis en Services adaptés. À la formation continue, les trois ateliers mentionnés plus haut ont été proposés, ainsi que la mise en ligne de fiche d'autosoins inspirés des documents publiés par le CCSI. La formule a toutefois été impopulaire. En tout, nous estimons que 50% de la clientèle a bien été atteinte par ces initiatives.



Indicateurs mesurables	Cibles (résultats attendus)	Suivis des indicateurs et évaluation de l'atteinte des résultats
Moyen 3 : Mettre en place un système d'accueil particulier pour les étudiants en situation de handicap		
• Procédure clairement définie et diffusée dans nos communications internes et externes. • Offrir une séance d'informations à cette clientèle lors de la journée d'accueil en août. • 80% des PI sont rédigés et rendus disponibles avant le début de la session. • 100% des PI sont rédigés à la 2e semaine de la session. • Taux de satisfaction des étudiants en situation de handicap (seuil minimum de 90%).	Dresser rapidement un portrait complet de nos étudiants en situation de handicap.	Procédure clairement définie et diffusée dans nos communications internes et externes Lors de l'inscription en avril, les étudiants reçoivent un formulaire Omnivox à remplir. Ce formulaire d'autodéclaration (<i>Autodéclaration d'une condition de santé, d'une situation de handicap ou d'une limitation fonctionnelle</i>) disponible sur Omnivox permet d'identifier les étudiants ayant une situation de santé qui pourrait nécessiter un PI et de l'accompagnement dans le parcours collégial. La procédure pour avoir accès aux services adaptés y est aussi présentée brièvement, ainsi que les responsabilités de chacun. Offrir une séance d'informations à cette clientèle lors de la journée d'accueil en août Depuis juin 2023, les Services aux étudiants (CO/API, conseillère à la réussite et travailleuse sociale) organisent 2 journées "Portes ouvertes des services", lesquelles sont communiquées à l'ensemble des nouveaux étudiants. Les futurs étudiants et leurs parents y sont invités librement à venir rencontrer les professionnels du Collégial, dont les services adaptés. De l'information y est présentée de façon individuelle et certains plans d'intervention peuvent être rédigés à ce moment. Le site Internet du collège présente aussi les services adaptés et la façon de loger une demande : https://www.seminaire-sherbrooke.qc.ca/collegial/soutien-a-la-reussite/. Le Collégial entretient des liens étroits avec l'ordre d'enseignement du secondaire du Séminaire. Cela permet aux différents intervenants d'arrimer le passage vers le collégial pour les étudiants ayant des plans d'intervention. De plus, différentes journées d'activités (kiosques d'information, présentations en classe) ainsi que les communications vers les parents permettent de présenter les services adaptés. Liens avec le secondaire (journée d'information, diffusion des informations aux étudiants de 5e secondaire et équipe psychosociale).



		Le Collégial accueille chaque année (octobre) des élèves de 5e secondaire de différentes écoles de la région. C'est environ 400 élèves qui assistent à cette activité au cours de laquelle leur est proposée une série d'ateliers permettant de découvrir le Collégial et ses services. Une présentation des services adaptés y est toujours proposée. Lors de nos journées portes ouvertes (octobre et février), les services adaptés proposent un kiosque pour communiquer de l'information aux étudiants et leurs parents. Offrir une séance d'informations à cette clientèle lors de la journée d'accueil en août À chaque début d'année scolaire, des demi-journées d'accueil sont organisées pour les nouveaux étudiants. La personne responsable des services adaptés se présente alors à l'ensemble des étudiants et propose un temps de rencontre pour les étudiants concernés un peu plus tard au cours de la journée. 80% des PI sont rédigés et rendus disponibles avant le début de la session Grâce aux différentes démarches et initiatives décrites précédemment, nous pouvons affirmer que la grande majorité des PI sont rédigés avant le début de la session. En août 2024, 87% des PI avaient été rédigés avant le début de la session. Les autres se rédigent, à part exception, au cours des premières semaines de la session. 100% des PI sont rédigés à la 2^e semaine de la session Cet indicateur que nous avons ciblé nous semble aujourd'hui très ambitieux, voire impossible à atteindre. Bien que nous nous efforcions de communiquer et de colliger toutes les informations nécessaires à la rédaction des PI en amont de la session, l'augmentation de la clientèle (formation ordinaire et formation continue) met beaucoup de pressions sur la personne responsable des services adaptés. De plus, plusieurs étudiants tardent à faire des demandes de service, ce qui rend impossible l'idée de rejoindre tous les étudiants concernés en début de session : oublis, nouveaux diagnostics, démarches d'évaluation ou de détermination des accommodements sans diagnostic. La population étudiante du Collégial totalise, à la session d'automne 2024, environ 600 étudiants (102 AEC 498 DEC, en date du 20 août 2024). De ce nombre, environ 20% des étudiants aux DEC et 6% aux AEC bénéficient des SA.
--	--	---



		Taux de satisfaction des étudiants en situation de handicap (seuil minimum de 90%) Encore une fois, l'indicateur ciblé était plus qu'ambitieux. Obtenir un taux de satisfaction de la clientèle de 90% et plus semble difficile à atteindre. Les données issues des sondages de satisfaction des dernières années nous laissent penser que la qualité des services offerts s'améliore. À titre d'exemple, voici les données des dernières années : • 2024 83% satisfaits ; • 2023 66% satisfaits. Cela peut s'expliquer par des changements au niveau de la structure même des services adaptés et des RH impliquées. Il est encore tôt pour voir si cette tendance se maintiendra dans le temps, mais c'est dans cette direction que nous travaillons.
--	--	--



OBJECTIF 2. MOBILISER LES ÉQUIPES-PROGRAMMES DANS LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉTUDIANTS

Indicateurs mesurables	Cibles (résultats attendus)	Suivis des indicateurs et évaluation de l'atteinte des résultats
Moyen 1 : Établir un protocole détaillant les rôles et responsabilités de chaque intervenant		
• Rédaction d'un protocole. • Points statutaires à la Commission des études selon les étapes inscrites au protocole.	Clarifier les rôles et niveaux d'intervention de chaque intervenant.	Protocole Dans le renouvellement de l'entente-maison de travail des enseignants, nous avons pris soin de rédiger un paragraphe explicitant les rôles des responsables de programmes dans la vigie de la réussite étudiante. Nous avons aussi bonifié la reconnaissance de la personne responsable de la formation générale afin que celle-ci collabore activement à la structure de la pair-aidance en littérature. Commission des études En plus d'ajouter un point statutaire en Commission des études sous la forme d'une tournée des programmes, nous nous assurons que les responsables de programme animent un point sur la réussite à chacune de leur réunion d'équipe.
Moyen 2 : Offrir des formations aux équipes-programmes		
• Nombre de formations différentes (2 annuellement). • Taux de satisfaction des formations (85%).	Rendre les équipes programme mieux outillées.	Nombre de formations : 5 • Dyspraxie. • Anxiété de performance. • Pédagogie active. • Intégrité intellectuelle et l'IA générative. • Neurodiversité. Taux de satisfaction Pas de sondage formel, mais toujours un temps pris pour rétroaction verbale auprès des participants. Nous n'avons donc pas de statistiques cumulées concernant le taux de satisfaction.



OBJECTIF 3. DÉMARRER UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ÉTUDIANTS NE PROVENANT PAS DU SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS FRANCOPHONE

Indicateurs mesurables	Cibles (résultats attendus)	Suivis des indicateurs et évaluation de l'atteinte des résultats
Moyen 1 : Organiser une rencontre d'intégration avant le début de la session pour nos étudiants ne provenant pas du Québec		
- Taux de participation à la rencontre de 100%. - Taux de satisfaction au sujet de la rencontre de 100%.	Faciliter l'intégration des étudiants ne provenant pas du système scolaire.	Lors de la rédaction du PIR, le Séminaire de Sherbrooke avait comme objectif le recrutement d'étudiants à l'international. Cette cible était inscrite à la planification stratégique de l'établissement. À peine quelques mois plus tard, la pandémie a amené le Séminaire à revoir cet objectif. La pandémie, les contraintes imposées par la loi 74 et de la capacité d'accueil limitée au sein des programmes ont fait qu'au cours des dernières années, le Collégial n'a accueilli que très peu d'étudiants internationaux dans ses murs. Effectivement, de la session d'automne 2020 à celle d'automne 2024, nous n'avons accueilli que 12 étudiants à la formation ordinaire et 7 étudiants à la formation continue. L'objectif au départ ciblé dans le PIR ne nous concerne donc plus, ce qui explique que les mesures ciblées n'ont pas été mises en place au cours des dernières années.
Moyen 2 : Intégrer un ou deux cours d'appui personnalisés de français dans le cheminement de nos étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français		
Amélioration significative au test diagnostic final pour chaque cours.		Lors de la rédaction du PIR, le Séminaire de Sherbrooke avait comme objectif le recrutement d'étudiants à l'international. Cette cible était inscrite à la planification stratégique de l'établissement. À peine quelques mois plus tard, la pandémie a amené le Séminaire à revoir cet objectif. La pandémie, les contraintes imposées par la loi 74 et de la capacité d'accueil limitée au sein des programmes ont fait qu'au cours des dernières années, le Collégial n'a accueilli que très peu d'étudiants internationaux dans ses murs. Effectivement, de la session d'automne 2020 à celle d'automne 2024, nous n'avons accueilli que 12 étudiants à la formation ordinaire et 7 étudiants à la formation continue. L'objectif au départ ciblé dans le PIR ne nous concerne donc plus, ce qui explique que les mesures ciblées n'ont pas été mises en place au cours des dernières années.



Orientation 2 : Adapter nos approches pédagogiques aux réalités des nouveaux étudiants

OBJECTIF 1. APPLIQUER UNE PÉDAGOGIE DE PREMIÈRE SESSION		
Indicateurs mesurables	Cibles (résultats attendus)	Suivis des indicateurs et évaluation de l'atteinte des résultats
Moyen 1 : Former les enseignants		
- Nombre de formations : 2 formations ou plus par session. - Taux de satisfaction au sujet des formations : Seuil minimal de satisfaction de 85%.	Maintien ou amélioration de nos standards de réussite par programme.	FORMATION PÉDAGOGIE DE PREMIÈRE SESSION Nous n'avons pas réussi à intégrer deux formations chaque session. Nous avons réussi à offrir 2 formations par année et non 2 formations par session. TAUX DE SATISFACTION Nous n'avons pas déployé de sondage de satisfaction formel. Cette cible n'est donc pas atteinte.
Moyen 2 : Réviser les méthodes évaluatives de première session		
Grille de vérification de plans de cours.	Maintien ou amélioration de nos standards de réussite par programme.	Nous avons apporté des changements à notre grille de vérification des plans de cours.
Moyen 3 : Développer et mettre en place diverses stratégies pédagogiques basées sur des données probantes		
- Nouvelle stratégie mise en place (1 nouvelle stratégie /année). - Satisfaction des enseignants sur la nouvelle stratégie mise en place (seuil minimal de 85%). - Satisfaction des étudiants sur la nouvelle stratégie mise en place (seuil minimal de 85%).	Maintien ou amélioration de nos standards de réussite par programme.	Un atelier a été donné à toute l'équipe enseignante au sujet de la pédagogie active. Des rencontres en équipe-programme ont suivi cet atelier afin de cibler ce qui allait être intégré dans chaque cours. À la suite de cet atelier, plusieurs initiatives pédagogiques porteuses ont été implantées au sein des programmes. Un projet d'actualisation de la grille de cours en Techniques juridiques, l'intégration des concepts de développement durable dans chaque cours de Technologies de l'architecture, une refonte d'approches pédagogiques en sciences humaines, de nouvelles et de nouvelles méthodes de soutien à la réussite en littérature sont quelques exemples.



• Amélioration des résultats entre la mi-session et la fin de session. • Amélioration du taux de rétention des étudiants entre la 1re session et la 3e session.		Nous nous rendons toutefois compte, en dressant ce bilan, que nos cibles étaient mal identifiées. Il ne nous apparaît pas pertinent de corrélér les taux de réussite et les taux de rétention avec la mise en place de nouvelles stratégies pédagogiques. Nous avons aussi préféré ne pas sonder nos étudiants à ce sujet puisque nous les sondons déjà à quelques reprises dans leur parcours (propositions de voyage, sondage de satisfaction, appréciation des enseignements, etc.).
--	--	--

